

Communiqué de presse

La Banque des Territoires accompagne Saint-André-de-l'Eure pour financer son futur campus éducatif

Saint-André-de-l'Eure, le 4 mars 2026

La ville de Saint-André-de-l'Eure, labellisée « Petite ville de demain »¹, a bénéficié d'un prêt de la Banque des Territoires de 2,16 M€ afin de financer son futur campus éducatif sur le site du Château Drouet. Regroupant plusieurs bâtiments scolaires, périscolaires et de loisir, le campus éducatif offrira des conditions d'accueil et d'études améliorées aux élèves et enfants fréquentant les différents établissements. Il permettra également à la ville de Saint-André de l'Eure de réduire son empreinte énergétique et environnementale.

Le projet de campus éducatif regroupera sur le site du Château Drouet l'ensemble des classes élémentaires de la commune, jusqu'alors réparties sur deux sites. Ce regroupement permet de sécuriser et rationaliser les déplacements des enfants qui doivent actuellement traverser la ville pour se rendre à la restauration scolaire ou à l'accueil périscolaire. La nouvelle école accueillera 375 élèves, répartis dans 16 classes, dont une classe ULIS, une classe UEE et une classe RASED afin de favoriser l'inclusion et l'épanouissement scolaire².

Le projet prévoit également l'extension du centre de loisirs pour proposer aux enfants des conditions d'accueil améliorées et pérennes. Cet espace sera mutualisé avec l'école.

Un projet éco-responsable

Les travaux financés vont permettre de réaliser la rénovation énergétique de l'école du Château et de l'accueil de loisirs, avec pour objectifs de diminuer la consommation énergétique de la commune et de réduire son bilan carbone. Cette rénovation thermique des existants permet d'atteindre plus de 85% d'économies sur les indicateurs de consommation (en énergie finale) et 95% d'émission de gaz à effet de serre.

L'optimisation du foncier a été privilégiée pour éviter d'artificialiser inutilement les sols, avec par exemple la réalisation des classes en surépaisseur des bâtis existants.

Le projet prévoit la mise en œuvre d'un système de chauffage unique pour le site (existant et pour les extensions) par géothermie sur champ de sonde avec assistance pompe à chaleur.

Le projet est ambitieux en termes d'usage de matériaux biosourcés, avec l'utilisation notamment de paille en isolation des murs & toitures pour les extensions.

Enfin, le volet paysager de l'opération permet de renforcer la végétation présente sur site et propose une gestion des eaux pluviales à la parcelle permettant de déconnecter le projet du collecteur public actuellement saturé. Ces actions favorisent le développement d'un îlot de fraîcheur à l'échelle du site.

¹ Pour en savoir plus sur l'offre de la Banque des Territoires dans le cadre du programme Petites villes de demain, cliquer [ICI](#).

² Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), Unités d'Enseignement Externalisée (UEE), Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED).

« Petites villes de demain » : un programme pour renforcer les dynamiques locales

La ville de Saint-André-de-l'Eure a bénéficié dès l'initiation du projet d'un soutien pour financer les études en amont, illustrant l'approche « sans couture » du programme « Petites villes de demain » pour accompagner les porteurs de projet depuis la phase de conception du projet jusqu'au financement des travaux.

Lancé en 2020 par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, le programme « Petites villes de demain », apporte son soutien aux communes de moins de 20 000 habitants labellisées, ayant un rôle clé pour la dynamique locale. Il s'agit de revitaliser leurs centres-villes, d'améliorer l'attractivité locale et renforcer les services aux habitants. Le programme offre un accompagnement complet pour la réalisation de projets de territoire structurants.

Des financements permis par une épargne utile

Les prêts qui permettent de concrétiser ces projets existent grâce à tous les détenteurs de Livrets A, LDDS et LEP. Car une partie de cette épargne est confiée par l'Etat à la Banque des Territoires qui les transforme en prêts d'utilité publique sur des enjeux majeurs pour nos concitoyens.

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



A propos du Fonds d'épargne et de l'utilisation des livrets d'épargne réglementée (Livret A, LDDS et LEP)

Au cœur des missions confiées par la loi à la Caisse des Dépôts, le Fonds d'épargne transforme une partie de l'épargne réglementée (Livret A, Livret de développement durable et solidaire et Livret d'épargne populaire) en prêts à long et très long terme, jusqu'à 80 ans. Ces prêts, déployés par les directions régionales de la Banque des Territoires, financent des programmes d'intérêt général en faveur de l'économie responsable et de la transformation écologique (TEE) désignés comme prioritaires par l'État : logement social, politique de la ville, investissements de long terme des collectivités locales, etc. Une partie des ressources est investie par la Caisse des Dépôts, de manière responsable en actifs financiers, afin de contribuer à la rémunération de l'épargne et d'assurer sa liquidité, tout en finançant l'économie

Contacts presse :

Banque des Territoires Normandie – Groupe Caisse des Dépôts
Alexis Nugues – alexis.nugues@caissedesdepots.fr – 06.81.55.59.24